

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
25 novembre 2021
n° 41 / 7930^e
pages 2081 à 2128

CHRONIQUE / Loi et décret

La distinction entre *champ d'application*
et *conditions de mise en œuvre* d'une norme

> Cyril Grimaldi

2099

ÉDITORIAL

- 2081 Le secret professionnel des avocats faiblement protégé.
En quoi est-ce un problème ?, *Olivier Beaud*

ACTUALITÉS

- 2084 Compétence (tribunaux spécialisés) : sanction par l'incompétence
2085 Déclaration d'insaisissabilité (portée) : cessation de l'activité professionnelle
2086 Cession de droits sociaux (garanties) : portée de la garantie d'éviction
2087 Accident de la circulation : protocole d'accord assureurs-organismes sociaux
2088 Bail d'habitation (bail verbal) : reconduction tacite en l'absence de congé valable
2089 Indépendance de la justice (Pologne) : composition des formations de jugement
2091 Mandat d'arrêt européen (*Brexit*) : portée contraignante à l'égard de l'Irlande

POINT DE VUE

- 2097 Loi Besson-Moreau : un nouveau coup dans l'eau, *Romain Loir*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2109 **Panorama** : Droit pénal, *Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Catherine Ginestet, Marie-Hélène Gozzi, Solange Mirabail et Emmanuel Tricoire*
2120 **Notes** : Crédit affecté et restitutions : comment protéger l'acquéreur professionnel ?,
note sous Com. 8 sept. 2021, Jean-Baptiste Barbière
2124 Les conditions de la décharge de la caution en matière de perte d'un droit préférentiel,
note sous Com. 20 oct. 2021, Gabriel Sebban

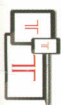
ENTRETIEN

- 2128 Bruno Daugeron – Quelle modification pour le régime de la responsabilité pénale des responsables publics ?

DALLOZ



Version numérique incluse*



31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

JOUE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Olivier Beaud

2081

Le secret professionnel des avocats faiblement protégé. En quoi est-ce un problème ?



ACTUALITÉS

2084

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Prêt (déchéance du terme) : pas d'obligation de notifier le prononcé, *Civ. 1^{re}, 10 nov. 2021*

Entreprise en difficulté

Salarié (créance salariale) : poursuite des instances en cours, *Soc. 10 nov. 2021*

Compétence (tribunaux spécialisés) : sanction par l'incompétence, *Com. 17 nov. 2021*

Revendication (droit commun) : revente des marchandises, *Com. 17 nov. 2021*

Déclaration d'insaisissabilité (portée) : cessation de l'activité professionnelle, *Com. 17 nov. 2021*

Propriété intellectuelle

Copie privée (rémunération) : portée de l'obligation de la société Copie France, *Civ. 1^{re}, 10 nov. 2021*

Société et marché financier

Cession de droits sociaux (garanties) : portée de la garantie d'éviction, *Com. 10 nov. 2021*

2086

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Devoir de mise en garde (avocat) : portée lors d'une cession de parts sociales, *Civ. 1^{re}, 10 nov. 2021*

Assurance (responsabilité décennale) : limitation des causes d'exclusion, *Civ. 3^e, 10 nov. 2021*

Assurance (constructeur) : secteur d'activité professionnelle déclaré, *Civ. 3^e, 17 nov. 2021*

Accident de la circulation : protocole d'accord assureurs-organismes sociaux, *Civ. 2^e, 10 nov. 2021*

Preuve (commande de travaux) : exigence d'un écrit en présence d'un non-commerçant, *Civ. 3^e, 17 nov. 2021*

Famille-Personne-Succession

Divorce (ordonnance de non-conciliation) : portée de la caducité, *Civ. 1^{re}, 17 nov. 2021*

Nationalité (acquisition) : appréciation à la date de naissance de l'enfant, *Civ. 1^{re}, 17 nov. 2021*

2088

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (bail verbal) : reconduction tacite en l'absence de congé valable, *Civ. 3^e, 17 nov. 2021*

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (notion d'ouvrage) : travaux de terrassement, *Civ. 3^e, 10 nov. 2021*

Maison individuelle (non-conformité) : contrôle de proportionnalité de la démolition, *Civ. 3^e, 17 nov. 2021*

2089

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Indépendance de la justice (Pologne) : composition des formations de jugement, *CJUE 16 nov. 2021*

2090

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Droit au silence (domaine) : décision relative au prononcé des peines, *Crim. 17 nov. 2021*

Saisie (restitution) : confiscation légalement prévue, *Crim. 17 nov. 2021*

Mandat d'arrêt européen (Brexit) : portée contraignante à l'égard de l'Irlande, *CJUE 16 nov. 2021*

2091

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (rétention) : application de la décision de retour jusqu'à exécution complète, *Civ. 1^{re}, 17 nov. 2021*

2092

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement (absence prolongée) : indemnité de préavis et congés payés afférents, *Soc. 17 nov. 2021*

Travail à temps partiel (contrat) : répartition de la durée du travail, *Soc. 17 nov. 2021*

Contrat à durée déterminée (succession) : remplacement d'un salarié absent, *Soc. 17 nov. 2021*

Contrat à durée déterminée (requalification) : stipulations contractuelles, *Soc. 17 nov. 2021*

Sécurité sociale

Accident du travail (faute inexcusable) : prescription des actions récursoire et directe, *Civ. 2^e, 10 nov. 2021*

2095

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (responsabilité civile) : portée de l'autorité de la chose jugée, *Civ. 1^{re}, 17 nov. 2021*

Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraires) : fixation après annulation de la convention, *Civ. 2^e, 10 nov. 2021*

Avocat (révocation du mandat) : absence d'abus de droit, *Civ. 2^e, 10 nov. 2021*

Entreprise en difficulté

POINT DE VUE

2097

Loi Besson-Moreau : un nouveau coup dans l'eau
par Romain Loir



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

2099

La distinction entre *champ d'application*
et conditions de mise en œuvre d'une norme
par Cyril Grimaldi

PANORAMA

2109

Droit pénal
octobre 2020 – octobre 2021
par Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé,
Catherine Ginestet, Marie-Hélène Gozzi,
Solange Mirabail et Emmanuel Tricoire

NOTES

2120

Crédit affecté et restitutions :
comment protéger l'acquéreur professionnel ?,
note sous Com. 8 sept. 2021
par Jean-Baptiste Barbière

2124

Les conditions de la décharge de la caution
en matière de perte d'un droit préférentiel,
note sous Com. 20 oct. 2021
par Gabriel Sebban

1

2

3

ENTRETIEN

2128

Bruno Daugeron – Quelle modification pour le régime
de la responsabilité pénale des responsables publics ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)